

L'assurance des navires de commerce (niveaux 1 & 2)

 **2 Jours** (15h)

Tarifs

700 €TTC pour les membres du CESAM.

900 €TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 300 €TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP • RD Consultancy Services

Session

08 et 09 février 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Comprendre les clauses d'assurance du marché français et du marché anglais.
- Détailler l'utilisation et l'impact de ces clauses et conditions particulières.
- Analyser l'approche tarifaire.
- Appréhender les conditions spécifiques des marchés américain, nordique, allemand et italien.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquier@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

INTRODUCTION HISTORIQUE

LE CADRE JURIDIQUE

- Les réglementations nationales :
 - Le Marine Insurance Act anglais.
 - Le code des assurances français.
- Les conventions internationales.
- Les organisations professionnelles et internationales du marché de l'assurance maritime :
 - Les organisations d'assureurs.
 - Les organisations d'armateurs.
 - Les organisations gouvernementales.

LES ASSURÉS. LES BIENS ASSURÉS

L'ASSURANCE CORPS - UN PACKAGE

- Temps et lieux de la garantie.
- Les événements assurés.
- Les événements exclus.
- Les dommages causés au navire.

- La RC, les dommages causés par le navire.
- Les frais et dépenses : Les dommages dans l'intérêt du navire.
- Les capitaux assurés.
- Les clauses d'extension.
- Les clauses restrictives.
- La reconstitution des capitaux assurés après sinistre.
- La souscription : Le Risk Assessment.
- La prime Corps.
- Le sinistre Corps.

LES AUTRES COUVERTURES RC

- Les raisons d'un marché séparé.
- Les solutions du marché des compagnies d'assurance :
 - RCPNM en France.
 - Institute Protection et Indemnity Clauses Hulls.
 - Les solutions des P&I Clubs.
 - L'International Group.
 - La prime P&I et le Risk Assessment.
 - Le sinistre P&I et le réseau des correspondants.

LES MARCHÉS NORDIQUE, AMÉRICAIN, ALLEMAND ET ITALIEN

LES CONDITIONS D'ASSURANCE CORPS UTILISÉES SUR LES MARCHÉS

- Rappel : Le marché de Londres et le marché français.
- Nordic Marine Insurance Plan 2019.
- American Institute Hull Clauses.
- DTV - German Standard Terms and Conditions of Insurance for Ocean Going Vessels 2009.
- Capitolo di Assicurazione Corpi Marittimi Edizione 1988 « Polizza Camogli ».

ASSURANCE RISQUES DE GUERRE CORPS

- Rappel : Les conditions françaises et les Institute War and Strikes Clauses Hull Time American Institute Hull War Risks and Strikes Clauses.
- DTV - ADS 2009 - Section Six War Clauses.
- Nordic Marine Insurance Plan Chapter 15: War Risks Insurance.